

Contre l'Alzheimer organisationnel

Référence : Duval, G. « L'Alzheimer guette aussi les entreprises... » *L'Acadie Nouvelle*, 17 novembre 2010.

Mots-clés : savoir; expérience; transfert.

Contexte :

Une ville du nord-ouest du Nouveau-Brunswick a accueilli, dans le cadre d'un forum sur l'économie du savoir, une conférencière qui a su capter l'intérêt des employeurs concernant la gestion des connaissances de leurs employés.

Problème identifié :

Si aucune disposition n'est prise pour assurer le transfert de connaissances d'un employé clé de l'entreprise avant son départ, ses connaissances tacites seront perdues à tout jamais pour l'organisation. Environ cinq générations d'employés sont actuellement sur le marché du travail, il est donc important que tous s'entendent et aient la même compréhension du travail à faire.

Causes du problème :

Les conséquences d'une perte du savoir tacite au sein de l'entreprise, ce que la conférencière appelle l'Alzheimer organisationnel, peuvent être nombreuses et risquent de mener à un dysfonctionnement organisationnel.

Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre est d'assurer le transfert de connaissances des employés au sein de l'entreprise avant leur départ.

Solution envisagée :

Les entreprises devraient anticiper les départs de leurs employés : il n'y a pas que des départs à la retraite qui justifient un transfert de connaissances, car le départ d'un employé peut être non planifié. Il faut aussi savoir s'adapter et innover pour préserver le savoir d'une entreprise.

Mise en œuvre de la solution :

Ce savoir devrait être répertorié et consigné dans des documents qui serviront de base pour la formation de nouveaux employés. On peut aussi effectuer des jumelages entre les employés clés de l'organisation et ceux qui sont moins expérimentés afin de transmettre de façon concrète les connaissances acquises et les procédés utilisés.